



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE

Préfet coordonnateur du  
bassin Adour-Garonne



Toulouse, le 19 avril 2018

## Communiqué de presse :

Rencontre du préfet de bassin Adour-Garonne,  
du président du Comité de bassin et des présidents des  
Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie

L'eau, enjeu majeur pour les territoires du grand Sud-Ouest en 2050

**Pascal MAILHOS, Préfet de bassin, Martin MALVY, Président du comité de bassin Adour-Garonne, Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie, et Alain ROUSSET, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, se sont rencontrés à la Préfecture de bassin à Toulouse pour échanger sur les enjeux de la ressource en eau dans le Grand Sud-Ouest.**

**Le bassin Adour-Garonne est le plus fortement exposé des bassins de l'hexagone au changement climatique.** Le déséquilibre hydrologique est déjà de 200 à 250 millions de m<sup>3</sup> par an, engendrant de façon régulière des restrictions d'usage en période estivale et la persistance de pressions sur la période hivernale. Les études récentes (basées sur une prévision de réchauffement de 2 degrés) indiquent que ce déficit pourrait se situer à l'horizon 2050 - dans 30 ans - entre 1 milliard et 1.2 milliard de m<sup>3</sup> alors que la population aura progressé de 1.5 millions d'habitants. Cette situation aura un impact très important, aussi bien sur la vie de nos concitoyens que sur les milieux aquatiques et les activités humaines et économiques. Ainsi, l'accès à l'eau sera le principal facteur limitant du développement de nos territoires urbains, littoraux et ruraux.

Dès maintenant, les effets du changement climatique se font sentir. Cela a été le cas dans plusieurs villes en septembre, ainsi que dans certains départements ruraux. Il est nécessaire d'initier une action concertée pour agir plus vite et de façon cohérente sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne et plus largement sur tous les territoires de nos Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

Dans ce contexte, les deux Régions présenteront leur politique régionale « Eau » fin juin et élaborent actuellement leurs schémas régionaux d'aménagement, de développement durables et d'égalité des territoires (SRADDET). La Région Occitanie est en outre

concernée par deux grands bassins hydrographiques, Rhône-Méditerranée Corse et Adour Garonne, tout comme la Région Nouvelle-Aquitaine avec ceux d'Adour Garonne et de Loire-Bretagne, ayant chacun des spécificités hydrologiques et relevant de deux comités de bassin. Le Comité de bassin Adour-Garonne pour sa part, en lien avec l'Etat, examinera un plan d'adaptation au changement climatique début juillet, en même temps que le programme de l'Agence pour les années 2019–2024,

**Le Préfet de Région, les deux Présidents de Région et le Président du Comité de Bassin qui avaient déjà eu l'occasion d'échanger sur le sujet et ont rappelé à l'occasion de cette rencontre leur très vive inquiétude et ont décidé de se revoir en septembre à l'Hôtel de Région à Bordeaux, afin de lancer une action commune qui serait « l'eau, enjeu de société, grande cause du sud-ouest français ».**

## **Contacts presse :**

- **Préfecture de la région Occitanie, préfecture de Haute-Garonne :**  
[communication@occitanie.gouv.fr](mailto:communication@occitanie.gouv.fr)
- **Région Occitanie :**  
[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr)
- **Région Nouvelle-Aquitaine :**  
[presse@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:presse@nouvelle-aquitaine.fr) / 05 57 57 02 75
- **Agence de l'eau Adour-Garonne :**  
[joel.marty@eau-adour-garonne.fr](mailto:joel.marty@eau-adour-garonne.fr) / 05 61 36 36 29